

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 5 MAI 2022

Nombre d'actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée :
Nombre d'actions des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée :
Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée :

286
17 420 380
23 105 529

QUORUM général atteint

Résolutions	Résultat	Voix exprimées (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Exclusions (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Pour (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Contre (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Abstention (en nombre et en proportion des voix exprimées)
-------------	----------	---	---	---	---	---

DÉCISIONS ORDINAIRES							
1.	Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 novembre 2021	Adoptée	23 105 529 81,74%	-	23 095 414 99,998%	540 0,002%	9 575 0,04%
2.	Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 novembre 2021	Adoptée	23 105 529 81,74%	-	23 095 136 99,96%	8 873 0,04%	1 520 0,01%
3.	Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 novembre 2021	Adoptée	23 105 529 81,74%	-	23 095 390 99,998%	564 0,002%	9 575 0,04%
4.	Examen et approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce	Adoptée	23 105 529 81,74%	-	23 103 445 99,998%	564 0,002%	1 520 0,01%
5.	Approbation de la politique de rémunération du Président – Directeur Général	Adoptée	22 947 461 81,27%	158 068 0,47%	21 513 302 93,79%	1 424 094 6,21%	10 065 0,04%
6.	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs	Adoptée	23 103 723 81,731%	1 806 0,005%	22 988 918 99,51%	113 228 0,49%	1 577 0,01%

Résolutions	Résultat	Voix exprimées	Exclusions	Pour	Contre	Abstention
		(en nombre et en proportion des voix exprimées)	(en nombre et en proportion des voix exprimées)	(en nombre et en proportion des voix exprimées)	(en nombre et en proportion des voix exprimées)	(en nombre et en proportion des voix exprimées)

7.	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021 ou attribués au titre du même exercice au Président – Directeur Général	Adoptée	22 947 461 81,27%	158 068 0,47%	21 577 107 94,36%	1 289 214 5,64%	81 140 0,35%
8.	Approbation des informations mentionnées à l'article L.22-10-9 -I du Code de commerce	Adoptée	23 105 529 81,74%	-	22 723 589 98,70%	300 243 1,30%	81 697 0,35%
9.	Constatation de l'expiration du mandat d'administrateur de Monsieur Michel PARIS, renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Michel PARIS pour une durée de trois années	Adoptée	23 105 529 81,74%	-	23 073 280 99,87%	29 439 0,13%	2 810 0,01%
10.	Constatation de l'expiration du mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Louis CHAUSSADE, renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Louis CHAUSSADE pour une durée de trois années	Adoptée	23 105 529 81,74%	-	23 089 735 99,94%	12 984 0,06%	2 810 0,01%
11.	Constatation de l'expiration du mandat d'administrateur de Monsieur Yves GABRIEL, renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Yves GABRIEL pour une durée de trois années	Adoptée	23 105 529 81,74%	-	23 038 803 99,72%	63 916 0,28%	2 810 0,01%
12.	Nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires en remplacement de Madame Karine NORMAND démissionnaire	Adoptée	23 105 529 81,74%	-	23 092 772 99,96%	9 947 0,04%	2 810 0,01%
13.	Autorisation à consentir au conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet de procéder à l'achat par la société de ses propres actions	Adoptée	23 105 529 81,74%	-	23 084 519 99,99%	2 970 0,01%	18 040 0,08%

Résolutions	Résultat	Voix exprimées	Exclusions	Pour	Contre	Abstention
		(en nombre et en proportion des voix exprimées)	(en nombre et en proportion des voix exprimées)	(en nombre et en proportion des voix exprimées)	(en nombre et en proportion des voix exprimées)	(en nombre et en proportion des voix exprimées)

17.	Pouvoir pour l'accomplissement des formalités	Adoptée	23 105 529 81,74%	-	23 103 469 99,998%	540 0,002%	1 520 0,01%
-----	---	---------	----------------------	---	-----------------------	---------------	----------------

DÉCISIONS EXTRAORDINAIRES

14.	Autorisation à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de procéder à l'annulation d'actions détenues par la Société par suite de rachat de ses propres titres	Adoptée	23 105 529 81,74%	-	23 103 445 99,998%	564 0,002%	1 520 0,01%
15.	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit des adhérents de Plan(s) d'Épargne d'Entreprise du groupe pour un montant de 3 % du capital	Adoptée	23 105 529 81,74%	-	23 064 709 99,83%	39 300 0,17%	1 520 0,01%
16.	Autorisation à consentir au conseil d'administration, pour une durée de trente-huit mois, à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions à émettre ou existantes au profit des salariés et/ou de dirigeants mandataires sociaux de la Société et des entités liées ;	Adoptée	23 105 529 81,74%	-	22 666 372 98,44%	358 866 1,56%	80 291 0,35%

Ce communiqué est disponible sur le site : www.kaufmanbroad.fr

Contacts

Directeur Général Finances

Bruno Coche
01 41 43 44 73

infos-invest@ketb.com

Relations Presse

Emmeline Cacitti
06 72 42 66 24

ecacitti@ketb.com

A propos de Kaufman & Broad - Depuis plus de 50 ans, Kaufman & Broad conçoit, développe, fait construire et commercialise des maisons individuelles en village, des appartements et des bureaux pour compte de tiers. Kaufman & Broad est l'un des premiers Développeurs-Constructeurs français par la combinaison de sa taille, de sa rentabilité et de la puissance de sa marque.

Le Document d'Enregistrement Universel de Kaufman & Broad a été déposé le 31 mars 2022 auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») sous le numéro D.22023. Il est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Kaufman & Broad (www.kaufmanbroad.fr). Il contient une description détaillée de l'activité, des résultats et des perspectives de Kaufman & Broad ainsi que des facteurs de risques associés. Kaufman & Broad attire notamment l'attention sur les facteurs de risques décrits au chapitre 4 du Document d'Enregistrement Universel. La concrétisation d'un ou plusieurs de ces risques peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités, le patrimoine, la situation financière, les résultats ou les perspectives du groupe Kaufman & Broad, ainsi que sur le prix de marché des actions Kaufman & Broad.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou une offre de souscription ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans un quelconque pays.